

TRIBUNE D'INFORMATION MUNICIPALE

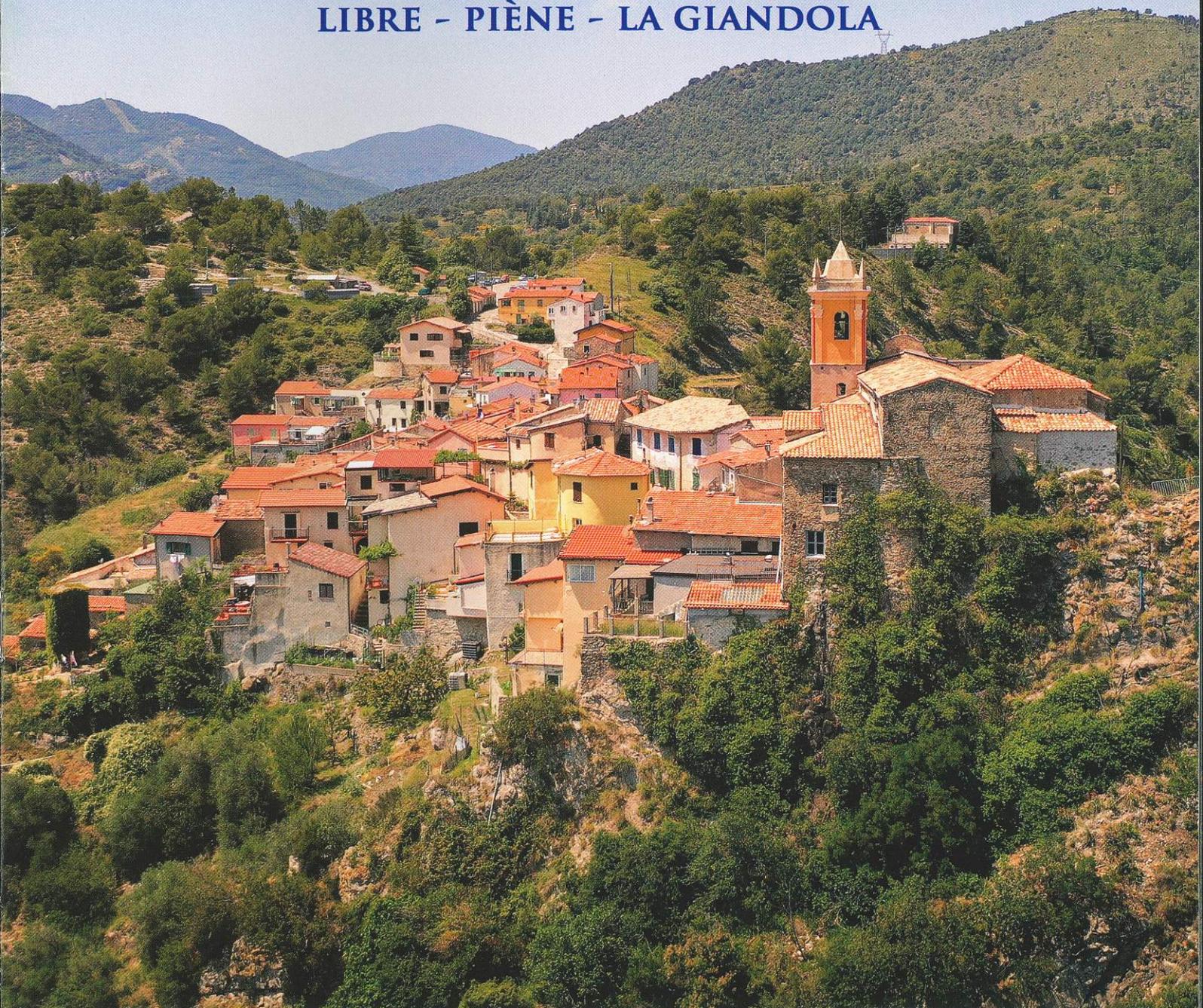
N° 4 - HIVER 2024



Ville de  
Breil sur Roya

# BREIL-SUR-ROYA

LIBRE - PIÈNE - LA GIANDOLA



# ÉDITO

Chers amis de Breil-sur-Roya, Libre, Piène, La Giandola,  
Si l'année écoulée a été riche en réalisations, dont ce numéro de la Tribune municipale vous dressera le bilan, je suis conscient des immenses chantiers qui sont encore devant nous.

Avec l'ensemble des élus du Conseil municipal et des agents de la Mairie et du CCAS, nous sommes déterminés à poursuivre sur la même dynamique en 2024.

Que cette nouvelle année apporte avec elle de belles avancées pour notre Commune, et qu'elle vous apporte santé, bonheur et réussite ainsi qu'à ceux vous sont chers !

Sébastien OLHARAN  
Maire de Breil-sur-Roya  
Conseiller départemental des Alpes-Maritimes



## LA MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA REMPORTE LE GRAND PRIX DES MAIRES RMC-BFM

DANS LA CATEGORIE  
« MOBILITÉ ET AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE »

POUR L'ŒUVRE DE  
RECONSTRUCTION SUITE  
A LA TEMPETE ALEX.



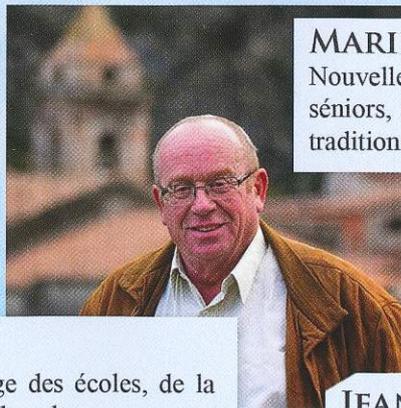
La Mairie de Breil-sur-Roya a été lauréate du Trophée des Etoiles de l'Europe en Région Sud pour la création d'un îlot de sénescence dans la Maglia par la Municipalité d'André IPERT, en partenariat avec l'ONF et le Parc du Mercantour. C'est un espace de 7 hectares de forêt dans le bois noir laissé à l'état naturel sans intervention humaine et sans coupe de bois pour favoriser la biodiversité.

## UNE NOUVELLE ADJOINTE ET DEUX NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX



### ISABELLE SAUVE

Nouvelle adjointe en charge des écoles, de la jeunesse, de la crèche et de la culture  
(Thierry GUIDO est désormais adjoint délégué aux sports, au développement économique, au tourisme, à l'attractivité et au protocole)



### MARIE-NOËLLE GISBERT

Nouvelle conseillère municipale déléguée aux seniors, à la solidarité intergénérationnelle et aux traditions breilloises



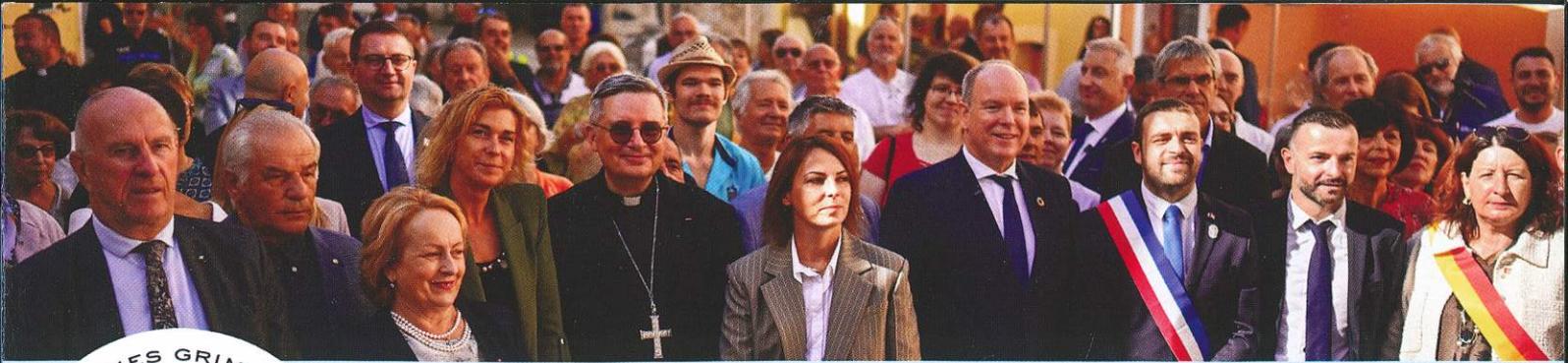
### JEAN-LOUIS TAYLOR

Nouveau conseiller municipal délégué au patrimoine et à La Giandola



# Merci !

Merci du fond du cœur à nos neuf Conseillers municipaux jeunes qui se sont engagés pour notre commune au cours des trois dernières années et dont le mandat vient de s'achever.



## LA COMMUNE REJOINT LES SITES HISTORIQUES GRIMALDI DE MONACO

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco était à Piène-Haute le lundi 9 octobre 2023 pour célébrer l'entrée de la commune de Breil-sur-Roya au sein des Sites Historiques Grimaldi de Monaco qui regroupent les anciens fiefs de la famille Grimaldi (dont Piène et Libre ont fait partie).



### UN PEU D'HISTOIRE

Des liens historiques existent entre la commune de Breil-sur-Roya, en particulier Piène-Haute, et les Grimaldi de Monaco. Les hameaux de Piène-Haute, Piène-Basse (anciennement « Ravaï ») et de Libre, qui font partie depuis 1947 de la commune de Breil-sur-Roya, appartenaient jadis à la communauté de Penna (Piène).

En l'an 1500, Louis XII, roi de France, nomme Jean II Grimaldi, seigneur de Monaco, comme gouverneur de Penna et de Vintimille. En 1506, le roi demande à Lucien Grimaldi, successeur de Jean II, de remettre le commandement à Philippe de Ravenstein.

En 1523, Lucien Grimaldi, seigneur de Monaco, est assassiné dans son propre palais par son neveu Barthélemy Doria, seigneur de Dolceacqua. Suite à cela, l'évêque Augustin Grimaldi, qui succède à son frère comme seigneur de Monaco, s'empare de tous les fiefs de Barthélemy Doria, y compris Penna, qu'il tient jusqu'en 1527.

Auparavant, Barthélemy Doria aurait tenté de reprendre le château de Penna (Piène-Haute), mais serait mort lors de l'assaut, précipité dans un escarpement qu'il avait escaladé.



### LE JUMELAGE ENTRE BREIL-SUR-ROYA ET BORGIO SAN DALMAZZO DE NOUVEAU SUR LES RAILS

Le 4 mars 2023, nous avons accueilli à Breil-sur-Roya une délégation de Borgo San Dalmazzo autour du Maire Roberta ROBBIONE pour un moment festif. 23 ans après la signature du jumelage, c'était l'occasion de rétablir les liens nécessaires entre les élus, les écoles, les associations, les entreprises de nos deux communes qui peuvent ainsi mettre en œuvre des projets communs.

# DE NOMBREUSES INAUGURATIONS

## NOUVEAU PONT DE L'AÏGARA

Ce chantier de 2.2 millions d'euros (le plus important réalisé par la Mairie depuis 20 ans) a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage du SMIAGE et financé à 90% par l'Etat et à 10% par la Région. L'inauguration s'est déroulée le 5 juillet 2023 en présence du Préfet Xavier PELLETIER, de la Députée Alexandra MASSON, du Président du Département et du SMIAGE Charles Ange GINÉSY.

## TOUR DU LAC RÉAMÉNAGÉ

Le tour du lac a changé de visage pour devenir plus accueillant et plus esthétique. Cet aménagement, qui a coûté plus d'un million d'euros, a été inauguré par Laura REYNAUD, Sous-préfète Nice-Montagne le 26 août 2023. L'Etat a subventionné à 90% et le Département à 10%. Les tables de jeux ont été en partie financées grâce à une collecte organisée par une petite-fille de Breillois, Chloé TILTMAN, dans son école en Suisse.



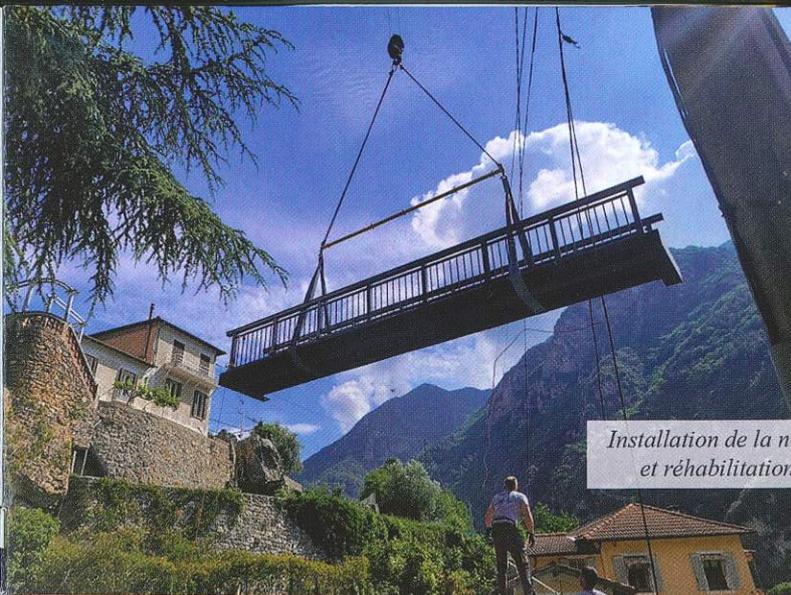
## SALLE SAINTE-CATHERINE RÉHABILITÉE

Noëlle PERNA, dit « Mado la Niçoise », nous a fait l'honneur d'inaugurer la salle Sainte-Catherine restaurée suite à la Tempête Alex pour 120 000 € (peintures murales, électricité, son, lumière...). Elle avait donné à Drap un spectacle, organisé par l'association « Let's Dance » et Jean-Sébastien LAZZARI avec le soutien de la mairie de Drap, dont les bénéfices ont permis de financer une partie de ces travaux. Une subvention de 80% du Département a été accordée.

## NOUVEAU RÉSEAU RADIO DE SÉCURITÉ

La Mairie dispose désormais d'un réseau de radiocommunication hertzien municipal autonome qui permettra à la Commune et aux acteurs du secours de continuer de communiquer même en cas de coupure du réseau électrique. Cela est rendu possible grâce à une alimentation par des panneaux photovoltaïques. Coût : 10 000 €.

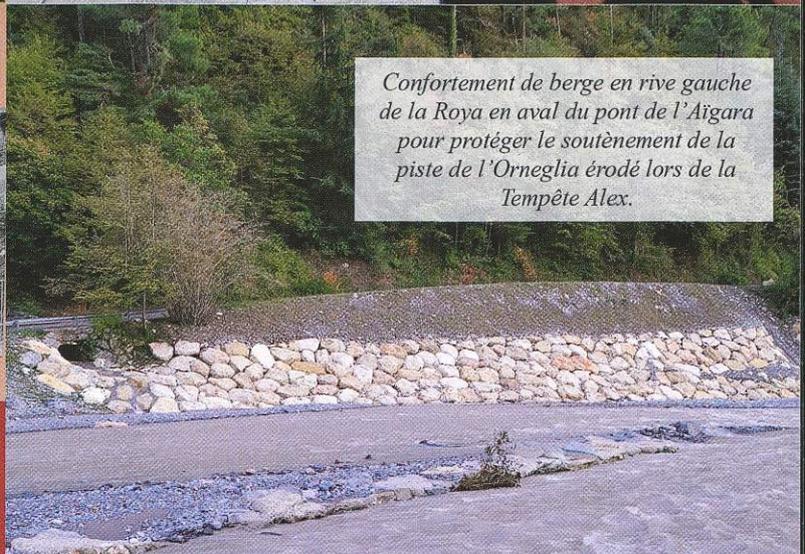




*Installation de la nouvelle passerelle du Graïou et réhabilitation du jardin « de la poste »*



*Réhabilitation complète de la salle de permanence de la Mairie située rue Catherine Malacria et inondée lors de la tempête Alex.*



*Confortement de berge en rive gauche de la Roya en aval du pont de l'Aigara pour protéger le soutènement de la piste de l'Orneglia érodé lors de la Tempête Alex.*

## ET DE NOMBREUX TRAVAUX



*Réfection du mur de soutènement de la Promenade Goulden*



*Création et réhabilitation de sentiers de VTT, notamment dans le secteur Col de Brouis/Cougoule/Piène.*



*Goudronnage sur la route de la Maglia, mais aussi sur celles de Notre-Dame du Mont et de Notre-Dame des Grâces.*



*Une nouvelle moto pour la police municipale et des VTT à assistance électrique*



*Achat et installation d'un serre municipale pour l'équipe des espaces verts*

## DÉS MOYENS POUR NOS AGENTS MUNICIPAUX...

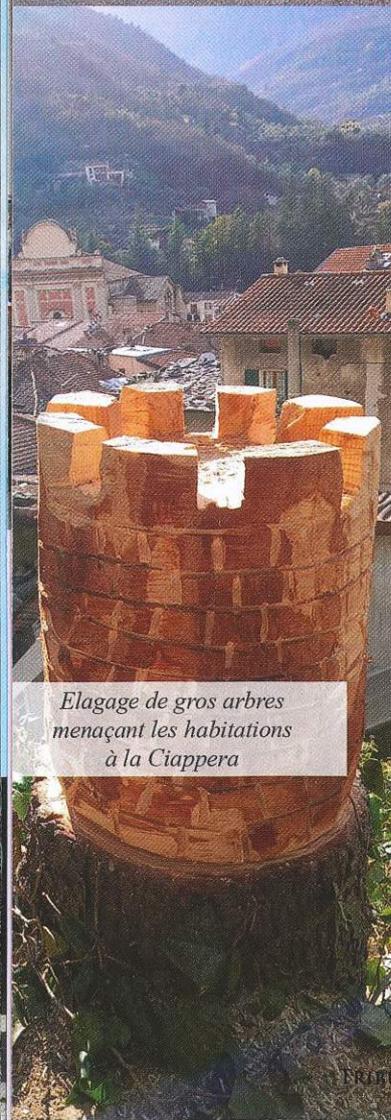


*Un nouveau poids-lourd pour les Services techniques*



*Remplacement des portes du local des brigades vertes*

## ...ET DU TRAVAIL DE QUALITÉ



*Elagage de gros arbres menaçant les habitations à la Ciappera*



*Création d'une rampe en béton sur la piste de Bancaio*



*Réaménagement d'un local utilisé par la police municipale*



*Création des décorations de Noël*

## LA GIANDOLA



*Visite de Jean-Marie BOCKEL, Président de la Commission Nationale Indépendante Harkis, et des membres de la Commission au hameau de l'Oliveia le 11 mai 2023*

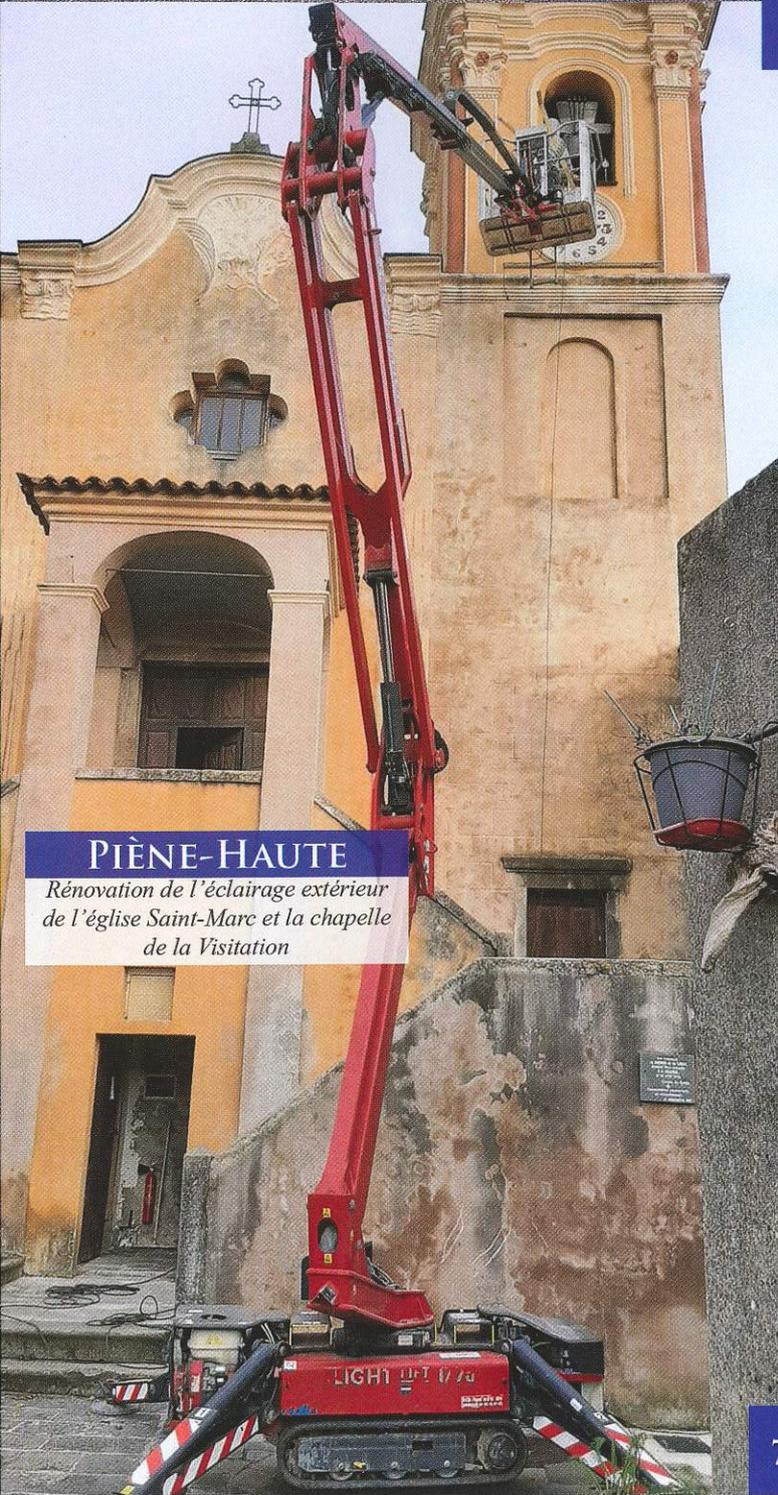


*Goudronnage au hameau de l'Oliveia*



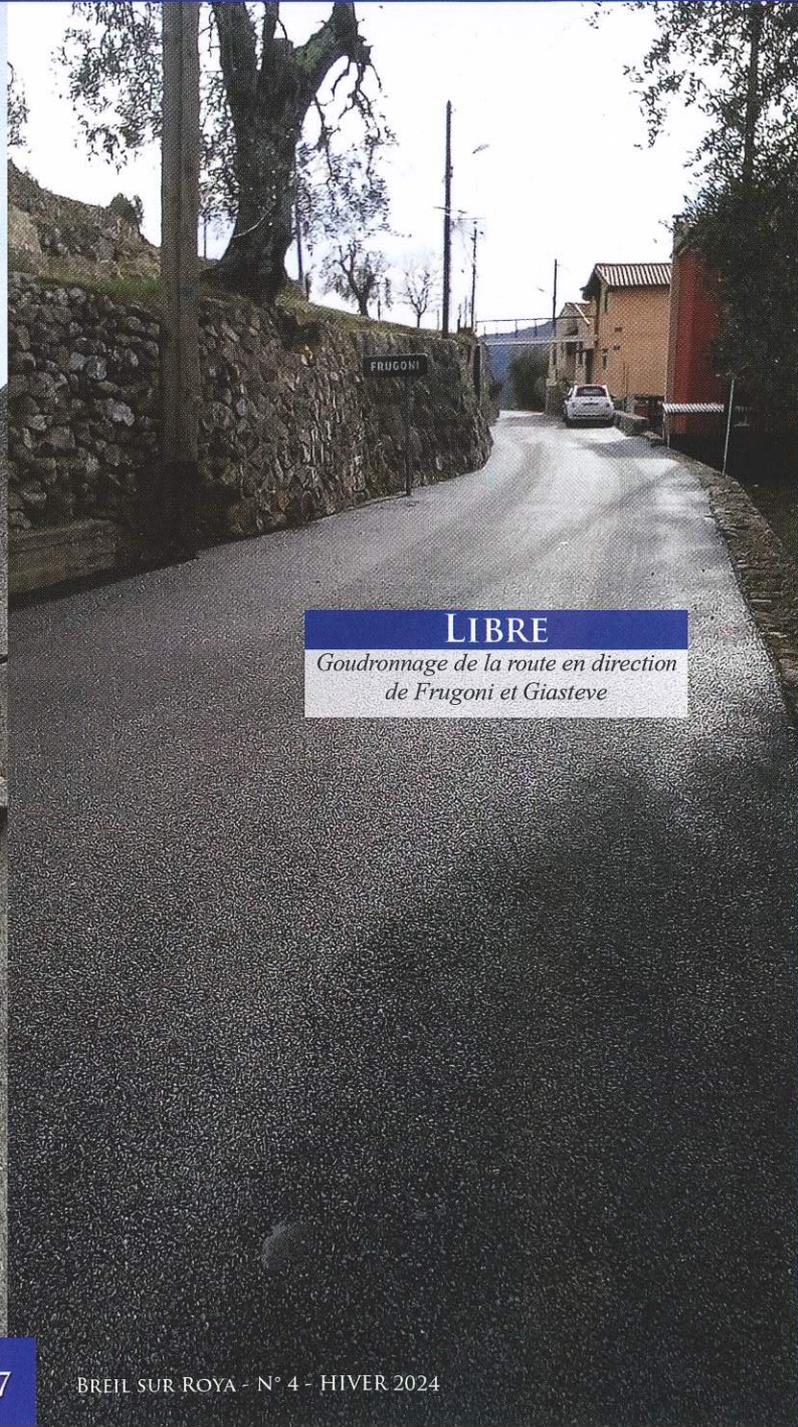
*Acquisition de la Chapelle Sainte-Anne afin de la réhabiliter*

## NOS HAMEAUX



### PIÈNE-HAUTE

*Rénovation de l'éclairage extérieur de l'église Saint-Marc et la chapelle de la Visitation*



### LIBRE

*Goudronnage de la route en direction de Frugoni et Giasteve*



*Achat de l'ancienne brigade de la voie SNCF*



*Achat de l'ancien moulin à huile*



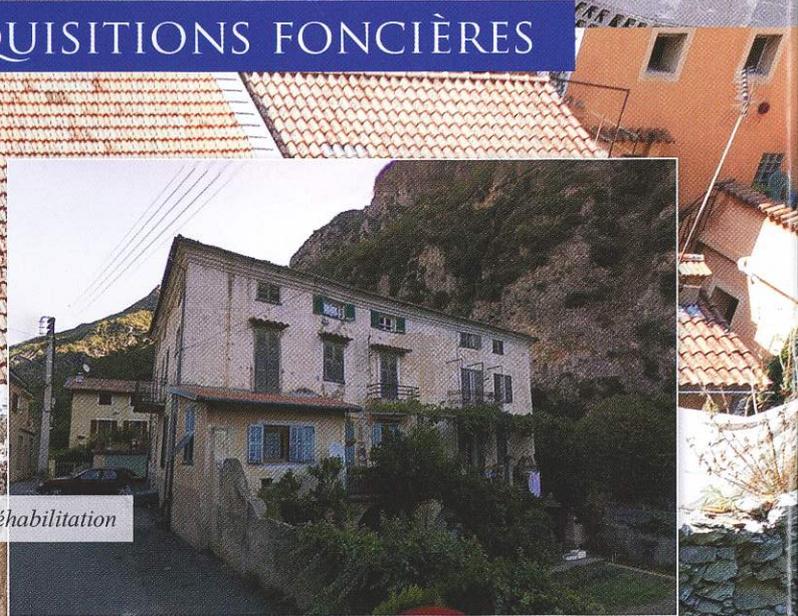
*Achat de locaux commerciaux dans le village pour relancer l'activité*



## DE NOMBREUSES ACQUISITIONS FONCIÈRES



*Achat d'immeubles en péril pour démolition ou réhabilitation*



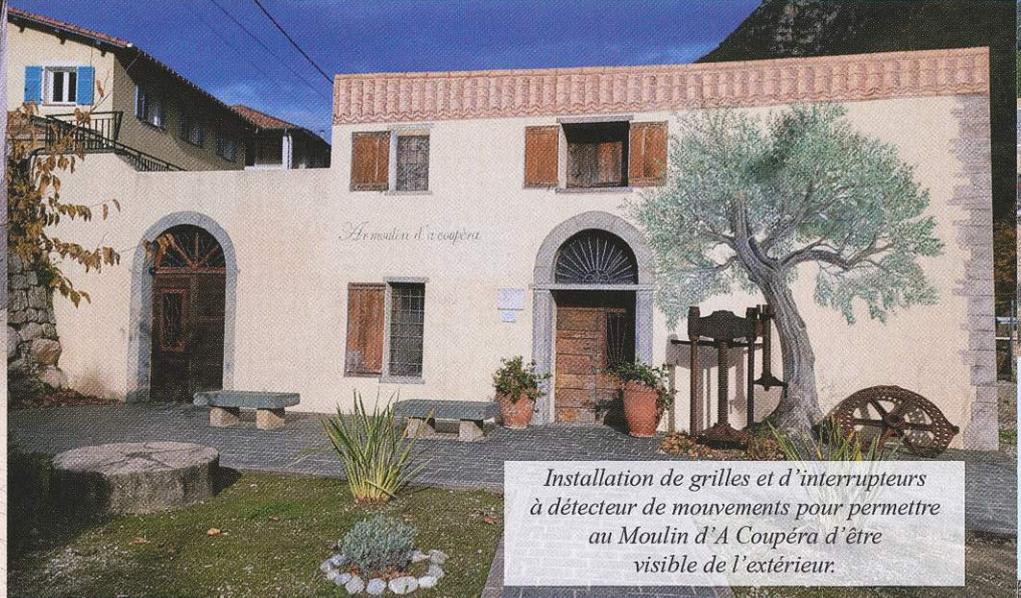


## 5 MILLIONS D'EUROS SUR 5 ANS EN FAVEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX

La Commune a décidé de lancer un grand programme de rénovation de 11 monuments religieux sur la période 2023-2027 pour un budget total de 5 millions d'euros. Après l'Eglise de Libre et la chapelle Sainte-Catherine, c'est actuellement la Chapelle de Notre-Dame du Mont qui est en travaux. L'ensemble de la couverture est en train d'être restaurée. En 2024, la restauration de la chapelle de la Visitation à Piène-Haute et celle de Notre-Dame des Grâces vont démarrer. Un architecte a d'ores et déjà été sélectionné pour la réhabilitation complète de l'Eglise paroissiale Sancta Maria in albis et de la Chapelle de la Miséricorde.

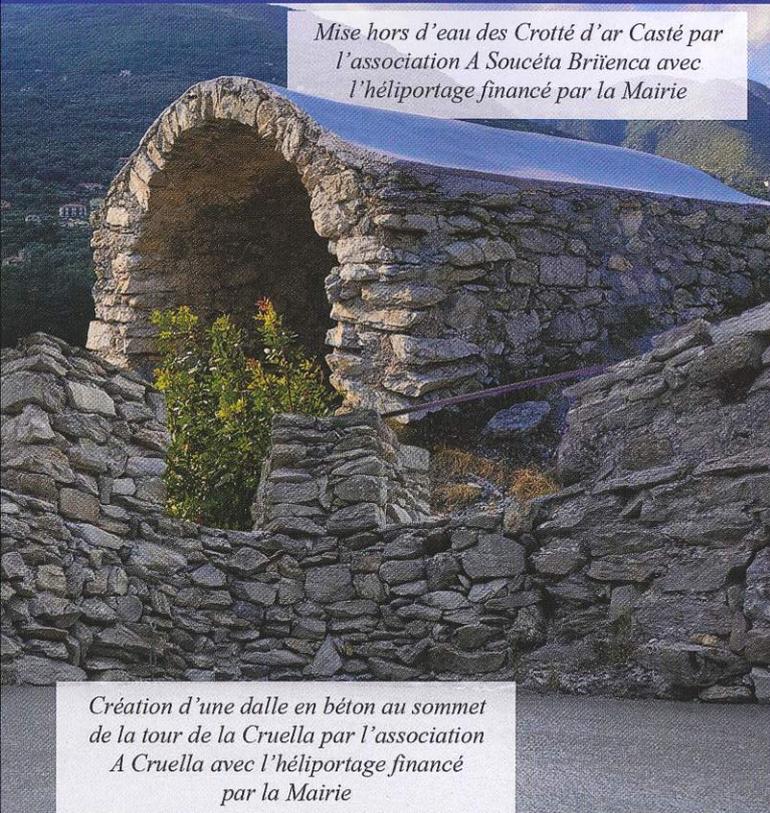


*Restauration du piano  
mécanique détruit  
par la Tempête Alex*



*Installation de grilles et d'interrupteurs  
à détecteur de mouvements pour permettre  
au Moulin d'A Coupéra d'être  
visible de l'extérieur.*

## ET DES PARTENARIATS FRUCTUEUX AVEC LES ASSOCIATIONS PATRIMONIALES



*Mise hors d'eau des Crotté d'ar Casté par  
l'association A Soucèta Britenca avec  
l'héliportage financé par la Mairie*

*Création d'une dalle en béton au sommet  
de la tour de la Cruella par l'association  
A Cruella avec l'héliportage financé  
par la Mairie*



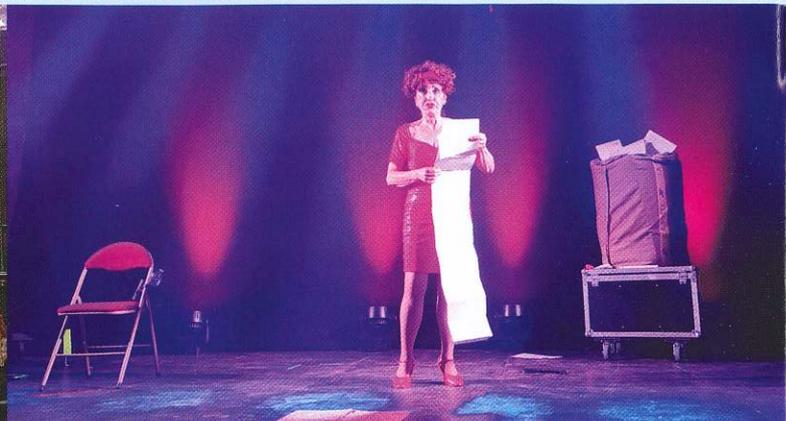
*Création de réseaux pour alimenter  
la porte de Gènes et la chapelle  
Saint-Antoine l'Ermite en eau et en électricité  
par l'association A Cruella avec du matériel  
fourni par la Mairie.*



## 2 000 SPECTATEURS POUR LE FESTIVAL ORGANISÉ PAR LA MAIRIE

La Mairie a repris à son compte l'organisation du Festival « des Voix et des Merveilles » avec un nouveau concept : un spectacle tous les vendredis, à 21h, au bord du lac, de début juillet à fin août. Et il y en a eu pour tous les goûts : variété française, variété internationale, pop-rock, chant lyrique, théâtre, cabaret et bien sûr une tête d'affiche : l'humoriste Mado la Niçoise dans son spectacle « Certifié Mado ». En seulement 8 soirées (toutes gratuites sauf une), ce Festival a réuni plus de 2 000 spectateurs. D'un budget global de 50 000 €, ce Festival a bénéficié de 15 000 € du Département, de 8 000 € de mécénat d'entreprises et des soirées offertes par le Département dans le cadre des soirées estivales.

EN 2024, LE FESTIVAL REVIENT SOUS UN NOUVEAU NOM : « *Festival des Reflets du Lac* ». PROGRAMME À VENIR...



## A STACADA 2023

*Un magnifique succès pour l'édition 2023 d'A Stacada avec plus de 5 000 visiteurs. Avec un conseil d'administration renouvelé, le Comité est sur de bons rails pour continuer de faire vivre cette tradition ancestrale.*



La commune de Breil-sur-Roya a accueilli en 2023 de très nombreux événements parmi lesquels beaucoup de nouveaux tels que : Le Festival Gancho, la Course de Carrioles, la Fête de la Bière, la Fête de la Chasse et de la Pêche, le Village de l'OGC Nice...  
Merci à toutes les associations qui animent notre commune !

## LE CYCLISME A DE L'AVENIR

L'année 2023 à Breil-sur-Roya a été riche en événementiel sportif, et particulièrement dans le domaine du cyclisme. Notre commune a accueilli pour la première fois la Coupe du monde de VTT à assistance électrique en Cross Country. Elle a également constitué, cette année encore, une étape majeure de la Transriviera, organisée par UCC Sport Event. Le Vélo Club de Breil-sur-Roya, pour sa part, a organisé de nouvelles éditions de l'Enduro VTT du « Loup du Bois Noir » et « Les Cimes du Mercantour » qui ont rencontré un franc succès. Ses bénévoles ont participé par ailleurs à la réussite des autres événements cyclistes. Ce club omnisport organise aussi chaque année le Trail des Merveilles.



## LE DRAPEAU OLYMPIQUE FAIT ÉTAPE À BREIL-SUR-ROYA

Dans le cadre de la 7e édition de la Semaine Olympique et Paralympique, nos élèves de l'école Jean Moulin ont accueilli les drapeaux officiels des jeux olympiques en présence de Thierry REY, ancien champion olympique de judo et conseiller spécial pour les JO de Paris 2024 !



## DES AMÉLIORATIONS À LA PISCINE MUNICIPALE

La piscine hors sol de Breil-sur-Roya a été rendue plus attractive par la mise en place d'un revêtement de sol en moquette, de transats et parasols, de brises-vue et d'une structure de jeux gonflables pour les enfants. Elle sera de nouveau ouverte au public en 2024 aux mêmes tarifs de juin à septembre hors temps scolaire.



# LES SOLIDARITÉS HUMAINES AU CŒUR DE NOTRE ACTION

## DES ANIMATIONS EN FAVEUR DE NOS ANCIENS

- 1 Le Département des Alpes-Maritimes permet à tous les séniors (+ de 55 ans) d'assister gratuitement à de magnifiques spectacles dans le cadre du programme « Séniors en action ». Le CCAS s'est chargé des inscriptions et la Mairie a financé la location de bus. Nos séniors breillois ont ainsi pu assister, en 2023, au concert de Sheila, à « Héritage Goldman » avec Michael Jones, au Festival mondial de magie, et au concert « Un siècle de comédies musicales ».
- 2 Plus de 180 participants pour le traditionnel repas de anciens organisé par le CCAS qui a fait son grand retour sous le chapiteau du bord du lac, dans une belle ambiance aux couleurs d'A Stacada.



## DE NOUVEAU UNE PERMANENCE DES IMPÔTS

A la demande de la Mairie et du CCAS, la Direction Départementale des Finances Publiques a accepté de rétablir, deux ans après la fermeture de la trésorerie, une permanence d'un inspecteur des impôts à l'antenne départementales de La Giandola.



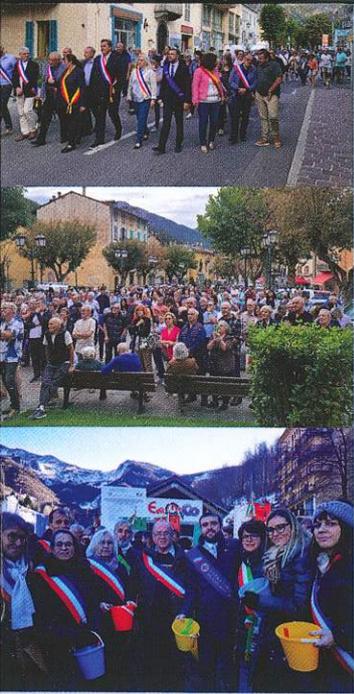
## LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE DU CCAS A UN NOUVEAU VÉHICULE

Après la Tempête Alex, le CCAS de Breil-sur-Roya a reçu 82 757 € de dons destinés aux sinistrés de la Tempête Alex. En 2022 et 2023, il a procédé au reversement de ces dons au travers d'aides (plafonnées à 1000 €) pour 37 familles et 13 entreprises sinistrées. Cela représente un total de 40 704 €. Dix dossiers de demande d'aide sont encore en instruction. Pour les sinistrés qui n'auraient pas été aidés, les dossiers à remplir sont à retirer au CCAS.



## BREIL-SUR-ROYA : COMMUNE SOLIDAIRE

Après avoir aidé les victimes de la guerre en Ukraine et des inondations de 2021 en Belgique, le Conseil Municipal de Breil-sur-Roya a voté une aide de 1000 € pour les victimes du tremblement de terre au Maroc et une autre de 1000 € pour la Commune d'Hames-Boucrès, dans le Pas de Calais, dont le centre-ville a été inondé trois fois en une semaine lors de récentes intempéries.



## MOBILISATION POUR DEMANDER LA RÉOUVERTURE RAPIDE DU TUNNEL DE TENDE

La réouverture à la circulation du Tunnel de Tende prévue en octobre 2023 n'a pas eu lieu. On nous parle maintenant d'avril, mai, juin 2024, parfois même de la fin d'année 2024. On apprend en parallèle que l'entreprise se désengage de l'ancien tunnel qui était censé être réhabilité pour permettre une circulation à double sens sans alternat. Dans le même temps, le coût du chantier est passé de 160 à plus de 260 millions d'euros.

La Mairie de Breil-sur-Roya a organisé, avec les autres Mairies de la vallée, une manifestation à Tende, le 16 septembre, pour protester contre le scandale du chantier du Tunnel de Tende dont la fin est sans cesse repoussée. Les élus de la Commune ont également participé à un rassemblement similaire avec les élus italiens le 18 décembre à Limone. Nos principales revendications sont les suivantes :

- L'ouverture à la circulation en alternat dans le nouveau tunnel au plus tôt
- La poursuite du chantier tel qu'il avait été convenu avec l'aménagement des deux tunnels
- Une véritable information régulière et fiable à destination des élus locaux et des citoyens
- L'assouplissement des conditions de circulation sur la route des 46 lacets.

## SOUTIEN AUX INFIRMIERS LIBÉRAUX

Avec plusieurs élus et acteurs de la santé sur le territoire, nous avons reçu, en septembre, en mairie de Breil, les infirmiers libéraux afin d'évoquer la suspension des prises de sang en Roya-Bevera.

La prise en charge des prises de sang par la sécurité sociale est faible et était jusqu'à présent complétée par les laboratoires. Depuis peu, ce complément n'est plus toléré par l'État et les laboratoires ont dû cesser de le verser. Nous comprenons la colère des infirmiers libéraux qui ne sont pas reconnus et rémunérés à hauteur de leur travail. Plusieurs solutions ont été mises sur la table. Les élus se sont mobilisés pour faire en sorte que celles-ci aboutissent au plus tôt, même si nous sommes conscients que certaines impliquent des évolutions législatives. Suite aux différentes interventions, le sujet a déjà été évoqué plusieurs fois au Sénat grâce aux Sénateurs Philippe TABAROT et Dominique ESTROSI-SASSONNE.



## LA GARE DE BREIL NE DOIT PAS FERMER

Ayant eu vent de la décision de fermeture du guichet de la Gare de Breil-sur-Roya, le Maire a écrit au Président de la République et au Président de la Région pour demander son maintien.

Suite à cela, il a rencontré, avec la Conseillère régionale Laurence BOETTI-FORESTIER, le Vice-président de la Région en charge des transports Jean-Pierre SERRUS. Il a été alors décidé de suspendre la décision de fermeture du guichet de la Gare de Breil prévue en 2024.

Nous pouvons nous réjouir de cette décision qui va dans le sens de l'engagement collectif très important de tous les acteurs du territoire pour sauver la ligne ferroviaire Nice-Breil-Cuneo.

Dans un même temps, nous avons convenu de travailler ensemble dans les prochains mois, avec la Région et la SNCF notamment, pour adapter au mieux cette gare aux nouvelles habitudes de consommation tout en conservant la qualité de service et en préservant nos emplois.



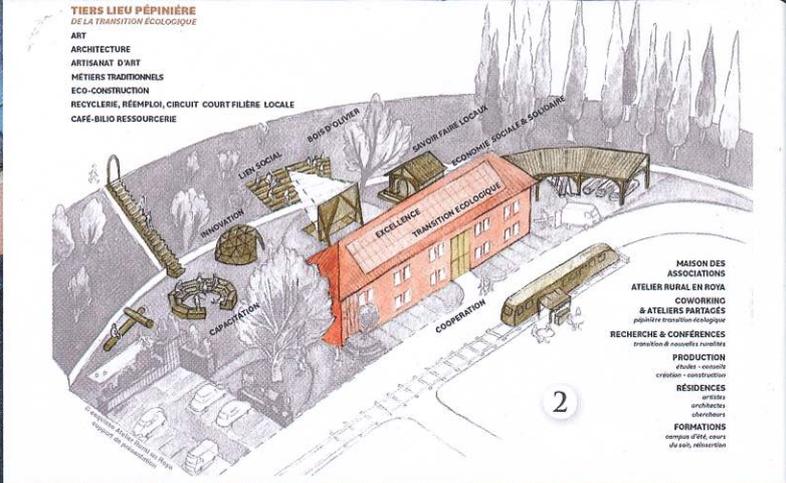
## TEMPÊTE DE PV

Face à la quantité impressionnante de contraventions, souvent cumulées, reçues par les habitants de la Roya, le Maire de Breil-sur-Roya a saisi le Maire de Vintimille, la Préfecture des Alpes-Maritimes et plusieurs autorités italiennes.

Nous avons demandé à ce que le radar situé entre Trucco et Porra soit retiré et qu'une solution soit trouvée pour les automobilistes sanctionnés plusieurs fois à cause de l'envoi tardif des PV, souvent incapables de s'acquitter de sommes aussi importantes.

Dans l'attente, nous avons conseillé aux personnes verbalisées d'effectuer des recours individuels auprès du juge de paix (ou éventuellement du Préfet d'Imperia). Les justifications seraient les suivantes :

- la notification après plusieurs mois a causé une répétition involontaire de l'infraction de la part de l'automobiliste et, par conséquent, le cumul de plusieurs amendes, avec potentiellement des conséquences économiques et sociales lourdes. Cela pourrait être un argument recevable par le Juge de Paix.
- les panneaux d'informations qui prêtent à confusion sur la réelle vitesse autorisée après le panneau de sortie d'agglomération de Porra qui théoriquement met fin à la limitation à 50km/h.



# 4 GRANDS PROJETS QUI DÉMARRENT EN 2024

## 1 LA DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE GUIDI

2023 a permis de grandes avancées dans le dossier de l'Immeuble Guidi. L'acquisition de l'immeuble auprès de copropriétaires est en passe de s'achever. Le permis de démolir a été obtenu. Il est purgé de tout recours depuis le 6 janvier 2024. L'arrêté attributif, annonçant la prise en charge de ce chantier par l'Etat au travers du Fonds Barnier, a été notifié à la Commune. Il prévoit une subvention à hauteur de 2 033 846 €. La consultation des entreprises est en cours. Les travaux de démolition devraient donc démarrer en 2024.

## 2 LA CRÉATION D'UN TIERS-LIEU

Cela consiste à réhabiliter l'ancienne brigade de la voie (900 m<sup>2</sup>) pour proposer, au 1er étage, des locaux pour les associations locales, et au rez-de-chaussée, des locaux partagés pour permettre à des artisans, artistes ou architectes de s'installer. Ce projet innovant, estimé à 2 millions d'euros, a été retenu par l'Etat dans le cadre de l'enveloppe exceptionnelle pour le rebond des vallées sinistrées et bénéficie déjà d'une prise en charge à 50% par l'Etat à laquelle vont s'ajouter d'autres financements.

## 3 LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPALES

La Mairie a fait le choix de ne pas réinstaller les Services techniques dans ses anciens locaux inondés lors de la tempête Alex. Le projet, pour lequel le permis de construire a été déposé, consiste à construire à un nouveau bâtiment sur le plateau de la gare, en bas du talus qui se trouve sous l'hôpital. Ce projet à plus de 2 millions d'euros permettra à nos agents de travailler dans de bonnes conditions et même d'accueillir dans leurs locaux des équipes de la CARF et de l'ONF.

## 4 LE RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER ISOLA

Le quartier de l'Isola fait partie des plus impactés par la Tempête Alex. Il nécessite un réaménagement d'ensemble. Comme les Breillois l'avaient souhaité lors de la concertation citoyenne, il s'agit d'aménager un square, une aire de jeux pour enfants, mais aussi du stationnement. Ce projet estimé à 1.2 millions d'euros a été confié en maîtrise d'ouvrage au SMIAGE et a été conçu pour limiter au maximum l'artificialisation des sols.

### QUE RETENIR DE CETTE ANNÉE 2023 AU PLAN MUNICIPAL ?

De très nombreux investissements ont encore été proposés qui se traduisent par des dépenses qui génèrent quelques difficultés financières malgré les apports de l'Etat et du Département 06.

Deux signes récents : une trésorerie modeste en octobre 2023 (86 000 €) et une ligne de trésorerie de 500 000 € souscrite en avril 2023 déjà consommée en décembre 2023 qu'il faudra rembourser en avril 2024. Existe-t-il des factures à payer à certaines entreprises ? Il faudra attendre le prochain paiement du solde des assurances pour retrouver une certaine aisance financière. Le défi est audacieux pour une commune modeste comme la nôtre et nous serons attentifs aux questions de gestion financière.

Le conseil municipal s'est réuni à six occasions pour aborder ces nombreux projets qui, pour certains, ont fait l'objet d'abrogations et/ou de demandes de modification des plans de financement. Pour l'instant les projets sont nombreux mais les traductions concrètes tardent à se matérialiser. La réhabilitation très attendue du bâtiment de La Poste, a par exemple, été retardée à la suite de l'abandon du suivi du chantier par l'architecte désigné.

Lors du dernier budget principal (\*) voté en avril 2023 le cumul des dépenses de fonctionnement (5 789 000 €) avec celles d'investissement (18 397 000 €) s'élevaient à plus de 24 millions d'euros, quasiment le cinquième du budget de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (avec 72 000 habitants). Les charges salariales (2 045 000 €) ont augmenté cette année 2023 de 7 % (+ 143 000 €) pour un effectif d'une cinquantaine agents municipaux. Certains besoins essentiels pour notre commune comme le nouveau camping ou le stade de football tardent à voir le jour. Quant à la nouvelle piscine ... ce sera sans doute pour le prochain mandat.

La démolition de la maison Guidi a franchi une nouvelle étape, après plus de 10 ans de procédure avec l'affichage du projet de démolition (2 propriétaires doivent encore finaliser leur cession à la mairie). Il convient de rappeler que sous le mandat IPERT les indemnités proposées aux propriétaires par l'Etat sont passées de 265 000 € à plus de 1 100 000 € (X par 4) ce qui a permis de débloquer la situation. L'arrêté de versement des fonds Barnier sur cette démolition a enfin été signé. Un projet municipal pour les immeubles effondrés de 86 – 88 – 90 de la rue de Turin a été présenté au dernier conseil municipal. Il devra être complété par une étude plus aboutie avec un financement à la hauteur de l'ampleur de cette rénovation.

Monsieur le Maire s'attendait probablement à trouver une opposition agressive, tout au contraire nous avons fait preuve de responsabilité en votant en conseil les propositions utiles au village. Comme nous l'avons fait nous-même lors de notre mandat avec les conseillers d'opposition le Maire a entrouvert une porte au dialogue avec les élus minoritaires en nous proposant des responsabilités. Si nous avons refusé la proposition d'intégrer la majorité municipale afin de conserver notre liberté de parole et de vote, nous avons accepté de coopérer sur certains sujets comme le CCAS, le transfrontalier et l'urbanisme.

*(\*) Le budget communal est voté en début d'année par le Conseil Municipal. Il prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses qu'une commune va effectuer durant une année civile. Le compte administratif est le bilan financier d'une commune car il retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la commune sur une année.*

Danielle Gastaldi, André Ipert, Michel Braun

## MME COLETTE BENOUAHAB

Chères Breilloises et Chers Breillois,

Breilloise de naissance, j'ai pris comme vous le savez une part active à l'élection du maire actuel de notre commune.

Issue d'une grande famille, pas seulement par le nom, et de conviction, j'ai mon franc-parler.

Malgré ma déception et l'ingratitude réveillée sachez que je continuerais seule mon investissement auprès des habitants de la Roya.

Libre de tout engagement, je défendrais vos intérêts jusqu'à la fin de mon mandat.

Meilleurs vœux 2024.

Votre dévouée.

Colette BENOUAHAB, Conseillère municipale.

## *Naissances 2023*

MASSEGLIA Malo  
PROISY Daryl  
TOPCU Alya  
MIGLIORE Ambre  
DESSALLE Jibril  
MASSA Giulia  
BOLGARI Lara  
DEL VECCHIO Orliana  
COTTALORDA CARBONE Nelio  
WULF Victor  
WULF Léon

## *Mariages 2023*

NEROSLOV Konstantin et JEDWAB-WROCLAWSKI Emilie  
METZGER André et ODDONE Amandine  
CROUTE Benjamin et SOGNY Alice  
ELJ Bechir et COTTA Aurélie  
ABRIGO Arnaud et RECH Emilie  
GIORDAN Sébastien et LARROUY Camille  
GROGAN Elliot et BOANAS-EVANS Phoebe  
GAVERIAUX Didier et SUISSA Brigitte  
RAHMOUNI Mehdi et MOSER Jennifer  
BATTAGLIA Antoine et PLONQUET Murielle  
QUINT Cédric et PUTELAT Nina

## *Décès 2023*

LECLERC Ginette  
PEDE Arthur  
COTTALORDA Marie-Thérèse  
GRIBAUO Evelyne  
VIAQUE Jean  
SOUTEIRAT Alain  
GABORIT Robert  
SCRIVA Luciano  
ALLAVENA Pierre  
CHARDON Jocelyne  
IPERT Jean-Paul  
ROUX Gérard  
BOSARO Ida  
SACCO Paul  
BRENAUD Nicole  
PORNOT Marie-Ange  
COLAZZO Christiane  
VERANI Maryse  
LAÏCHOUR Elies  
REY Chantal  
TORRACA Alain  
VITETTA Alain  
GHIRARDI Louise  
SAITOUR Jean-Pierre  
BOETTO Jean-Paul  
MASCARELLO Jany  
INVERSINI René  
CHAPUS Pierre  
GUGLIELMI Catherine  
MARTEL Rosette  
BONAMY Yannick  
LEMAIRE Michel  
LIEVREMONT Françoise  
SERRA Françoise  
REY Francis  
GACOIN Suzanne  
REVELLI Mireille  
QUATTRONI Bernard  
IPERT Pauline  
GIACOBI Louis  
BOETTI Antoine  
YASSIS Marc  
MALLIA Baldassare  
BALLERINI Gina  
VINCENTI Jean  
CUCINELLI Albin